



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 septembre 2022

Lancement d'un appel à projets pour la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail

Quels que soient leur secteur d'activités ou bien le nombre de salariés ou d'agents qui les composent, chaque organisation, chaque entreprise peut avoir à faire face à des violences sexistes et sexuelles au travail (VSST). C'est pourquoi l'information, la sensibilisation et la formation de l'ensemble des acteurs sont essentielles afin de prévenir ces situations et, le cas échéant, garantir un accompagnement adéquat des victimes de VSST.

Dans ce contexte, le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances lance un appel à projets afin de contribuer à la mobilisation des acteurs régionaux et nationaux dans la mise en œuvre d'actions permettant de prévenir et de lutter contre ce type de violences au travail.

Doté de 700 000 euros, cet appel à projets vise à soutenir des projets s'adressant aux acteurs clés du monde du travail et aux victimes de VSST. Les projets qui seront retenus par le ministère devront porter sur l'un ou plusieurs des volets listés ci-dessous :

1. **La prise en charge et l'information des victimes de violences sexistes et sexuelles au travail** par la mise en place de dispositifs d'accueil ou d'accompagnement.
2. **La sensibilisation des acteurs concernés** – collectifs de travail, syndicats, services de prévention etc. – sur les VSST et les droits des victimes.
3. **La formation des acteurs concernés** – notamment dans les services de prévention et d'inspection du travail – à un meilleur repérage et une meilleure prise en charge des personnes victimes de VSST.

Cet appel est ouvert **aux personnes morales à but non lucratif** (associations régies par la loi de 1901, partenaires sociaux, fondations, établissements publics, etc...). Les candidatures sont ouvertes du **13 septembre au 10 octobre 2022**.

Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, déclare : « Pour mettre un terme aux violences sexistes et sexuelles qui peuvent survenir sur le lieu de travail, la mobilisation de tout le collectif de travail est essentielle. En encourageant les actions d'information et de formation de l'ensemble des acteurs –salariés, employeurs, syndicats, cet appel à projet doit permettre de renforcer la vigilance de tous et les actions concrètes pour enrayer ces violences »

Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, déclare : « Les violences sexistes et sexuelles s'immiscent dans toutes les sphères de notre société. Parce qu'hélas le monde professionnel n'y échappe pas, il est nécessaire que les acteurs parties prenantes s'engagent pour enrayer ce fléau, et ce à travers des actions concrètes de sensibilisation et de formation ainsi que *via* l'accompagnement des victimes. Cet appel à projets s'inscrit dès lors dans la dynamique enclenchée par le Gouvernement depuis 2017 pour ne rien laisser passer ».

Retrouvez l'ensemble des informations sur l'appel à projet ici :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-2022-prevention-et-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles-au-travail>

**

Contacts presse :

Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

01 49 55 31 27 – sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr

Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

01 42 75 62 75 - presse-efh@pm.gouv.fr